

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 25 (1928)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

Secrétariat :

Dr ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :

A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :

J. MAGNENAT,
Renens.

Le Bulletin est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 7.— pour les Etrangers (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le Bulletin à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE

N° 10

OCTOBRE 1928

SOMMAIRE — Assemblée de la Romande à Yverdon. — Fédération vaudoise. — Conseils aux débutants pour octobre, par SCHUMACHER. — Problèmes de l'acariose des abeilles (suite et fin), par le Dr O. MORGENTHALER. — Une aubaine qui est peut-être un danger, par E. FARRON. — Petit plaidoyer en faveur de l'abeille, par Fr. BERTHOZON. — Elevage de reines abeilles pour usage commercial ou personnel (suite), par ASPREA. — Congrès de l'Apis-Club, à Genève et à Berne, par le Dr G.-F. JAUBERT. — Echos de partout, par J. MAGNENAT. — 11^{me} décision de l'Office vétérinaire fédéral. — Plantes mellifères, par SCHUMACHER et H. POCHON. — Sirop Hostettler, par L.-M. B. et J. COULLERY. — Pesées de ruches. — Une visite à l'établissement d'apiculture Alphandéry, par P. CAVIN. — Bulletin sanitaire. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Livres à prix réduits.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro.

Service des annonces du „Bulletin”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces** : leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux **IV. 1370**.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un %, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 79.

ASSEMBLÉE DE LA ROMANDE A YVERDON

Les vues (et d'autres encore) qui illustraient le compte-rendu de cette assemblée (voir pages 303 et 305 du *Bulletin* de septembre) peuvent être demandées à M. H. Heyraud, à St-Maurice (Valais). Le prix en est de fr. 1.— par pièce, plus les frais minimes de port et remboursement.

* * *

Le travail du Dr Morgenthaler sur l'acariose, avec le plan explicatif du rucher Paréaz, ainsi que la biographie de François Huber, ont été tirés à part et peuvent s'obtenir auprès de l'Administration de notre journal en versant 50 centimes à notre Compte de chèques II. 1480.

FÉDÉRATION VAUDOISE D'APICULTURE

*Pour le caissier de la Fédération
Il est une angoissante question :
Celle du payement de la cotisation
De vingt centimes par membre, des sections.
MM. mes collègues, caissiers de dites sections,
Si farouches et solides en leurs positions
Qu'aucune espèce de publication
Ne peut faire passer à l'exécution,
Veuillez me faire telle proposition
Envisager, pour les envois, telle solution
Qu'il vous plaira, par poste ou par avion.
Pourvu que, ultime opération,
Ces fameuses cotisations
Occupent enfin leur exacte situation :
Soit la Caisse de la Fédération.*

E. Fankhauser, Territet.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR OCTOBRE

La sagesse des nations (ne pas confondre avec la Société des nations) dit que tous les goûts sont dans la nature. On pourrait dire cette année que toutes les appréciations possibles sont données sur la campagne apicole 1928. Il y a l'opinion, intéressée plus qu'intéressante, de l'épicier de Lausanne qui lui avait vu des masses de miel et qui voyait fleurir l'esparcette alors que celle-ci, même en montagne avait depuis longtemps disparu. Une autre appréciation

nous vient des régions alpestres au-dessus de 1200 mètres : là-haut belle récolte d'un miel exquis, parfumé et de goût parfait. Un autre avis encore est celui des contrées où la miellée est apparue vers la fin d'août, enfin, et où les ruches se sont garnies. Mais la note générale est celle d'une année où tout a été sec, trop sec et l'on nous a cité des résultats pitoyables comme récolte. Encore une année donc où il faut se consoler avec des moyens de fortune, sans fortune, se disant qu'un porte-monnaie léger n'est pas à charge et ne fait pas envie à d'autres, etc.

Je vous rends attentif, mon cher débutant, à l'article de notre très expérimenté collaborateur, M. Farron. Ses articles sont beaucoup trop rares, mais d'autant plus à retenir. Il faut prendre garde en effet à ce danger de la miellée comme nourriture d'hiver et si vous extrayez, prendre garde aussi à ne pas vendre ce miellat mélangé à du sirop que vous aviez donné auparavant comme nourriture. Gardez plutôt cela comme nourriture du printemps.

Les populations, dans les colonies qu'on n'a pas stimulées à temps, sont bien diminuées. Il est maintenant trop tard pour y remédier, mais que l'on en retienne tout au moins la leçon. Profitez des journées ensoleillées pour nettoyer à fond et sécher vos ustensiles afin de les avoir prêts et propres l'an prochain. Donnez aussi vos soins aux rayons de réserve ou de hausse en les soufrant régulièrement jusqu'aux premiers froids.

Quant à vos colonies, en résumé, voici les commandements de l'apiculteur qui se respecte. Je n'en donne que cinq, vous pourrez les compléter, mais veillez déjà à ces cinq choses et le bon Dieu fera le reste, comme disait un pince-sans rire.

1^o N'hiverne qu'une colonie à population suffisante pour en valoir la peine et capable de maintenir la chaleur nécessaire dans le groupe.

2^o Donne à tes ruches des provisions généreuses, à proximité immédiate du groupe : il ne suffit pas d'avoir vaguement commandé du sirop ou d'avoir voulu souscrire du sucre. Trois décimètres carrés de rayon operculé pèsent approximativement un kilo. D'après cela vous pouvez facilement savoir ce que votre colonie possède.

3^o Veille à ce qu'il y ait pour le groupe assez de cellules vides pour qu'il puisse se concentrer en grappe serrée. Ce chiffre 3^o ne contredit pas le chiffre 2^o n'exagérez ni l'un ni l'autre, le porte-monnaie reste ici un régulateur appréciable.

4^o Veillez à ce que rien ne vienne troubler la tranquillité du groupe hibernant. Eduquez si possible votre chat à choisir pour ses

siestes un autre endroit que le toit ou la planchette de vos ruches. Elaguez les branches des arbres qui pourraient, pendant l'hiver, frotter trop vigoureusement sous l'action du vent la maisonnette où somnolent vos chères bestioles.

5^o Que votre calfeutrage soit poreux, c'est le vieux moyen mais croyons-nous le meilleur. Nous avons essayé des toiles imperméables. L'hivernage se faisait sans doute, mais la colonie avait de la peine à se développer au printemps, l'humidité de la ruche est préjudiciable à la colonie comme à la bâtisse elle-même. Le régime sec est vraiment le meilleur, sans aucune discussion possible. N'oubliez pas d'incliner vos ruches d'arrière en avant, cela paraît être un détail sans importance et je pourrais pourtant vous citer nombre de cas où d'une façon certaine l'inobservation de ce détail a eu des conséquences fâcheuses, très graves.

Daillens, 19 septembre.

Schumacher.

PROBLÈMES DE L'ACARIOSE DES ABEILLES

par le Dr O. Morgenthaler

(Etablissement fédéral d'industrie laitière et de bactériologie, Liebefeld-Berne.
[Directeur : Prof. Dr. R. Burri.]

Travail présenté à la séance de l'Apis-Club, 13 août 1928, à Genève.

(SUITE ET FIN)

5^o Le fait que le pourcentage des abeilles malades ne progresse pas pendant l'hiver nous prouve que dans les colonies atteintes, les abeilles saines en automne ne prennent pas la maladie pendant l'hiver, malgré le contact intime avec leurs sœurs infectées. Serait-ce là un indice que les abeilles ne sont susceptibles à l'infection que pendant les premiers jours de leur vie et que les acares ne peuvent plus pénétrer dans une vieille abeille ?

6^o Ce qui progresse pendant l'hiver, c'est l'infection individuelle d'une abeille. Dans une trachée atteinte en automne, les acariens pullulent pendant l'hiver, la paroi de la trachée devient toute noire et l'abeille meurt prématurément. En été une abeille normale ne vit généralement que 30 jours environ, période trop courte pour être influencée par l'infection. Ce qui décide du sort d'une colonie, c'est donc le nombre des abeilles atteintes en automne. Ce nombre doit être très grand pour engendrer la mort de la colonie. Comme nous le prouve la colonie N° 81, les 70 % d'abeilles malades ne suffisent

pas toujours pour amener la ruine. Nous comprendrons ainsi pourquoi la marche de l'acariose paraît être lente.

7^o L'étude des chiffres se référant aux *essaims* ne donne pas encore des résultats concluants. Parfois on croit pouvoir constater une augmentation de l'infection dans l'essaim comparée à celle de la souche. Par exemple l'essaim sorti en avril du N° 19 et mis dans la ruche vide N° 44 accuse une infection plus forte que la ruche mère, de même l'essaim sorti du N° 28 et placé dans le N° 39, et les deux essaims sortis du N° 57. Mais ce n'est pas toujours le cas comme il est prouvé par les deux essaims sortis du N° 10 et par celui sorti du N° 43.

8^o Le 2 juillet, M. Courvoisier nous a envoyé à part des échantillons d'abeilles les *mâles* de quelques colonies. L'analyse a donné les résultats suivants :

N° de la colonie	Degré d'infection en %. des abeilles	Degré d'infection en %. des mâles	Nombre des mâles examinés
2	0	0	20
3	0	0	3
8	80	70	10
9	30	30	10
12	0	0	19
17	0	0	16
25	0	100	2
26	30	33	3
31	0	0	13
36	0	0	18
42	0	0	20
50	0	0	20
51	10	0	20
58	0	0	20
62	10	0	10
65	0	0	20
71	0	0	20
80	50	10	20
81	20	10	20
91	30	5	20
92	70	20	20
95	10	30	16

Nous voyons que l'infection des mâles correspond à peu près à celle des abeilles ouvrières. Une exception intéressante s'est présentée dans le N° 25, lequel n'accusait dans aucune des 9 analyses

une infection des abeilles ouvrières. M. Courvoisier n'y a trouvé que deux mâles et tous les deux étaient infectés. Ils provenaient probablement d'une autre colonie et nous aurions là un bel exemple de la propagation de la maladie par les faux-bourdons.

9^o M. Paréaz a perdu une vingtaine de colonies durant l'hiver 1926-1927. Il a attribué cette mortalité à la nourriture formée de miellat. Pour réparer ces pertes, M. Paréaz a introduit des essaims du canton du Tessin au printemps 1927. Les colonies formées de ces essaims sont les N°s 1, 2, 5, 33, 34, 48, 50, 51, 52, 62, 64, 68, 71, 72, 73, 82, 83, 85, 86, 96, 98 et 100. Les chiffres de notre plan prouvent que l'infection du rucher de M. Paréaz ne peut pas provenir de ces essaims tessinois.

10^o Il ne semble pas exister de relation directe entre la force des colonies et le degré de l'infection, en tout cas pas si celui-ci est au-dessous de 50 %. D'ailleurs ces observations sont troublées par la présence du noséma dans le rucher. Nous publierons plus tard les chiffres de la récolte de chaque colonie, ce qui nous donnera une idée de la force relative des colonies. Au moment actuel nous constatons qu'une seule colonie, le N° 20, a péri à cause de l'acariose. Quelques-unes sont devenues orphelines, mais, chose curieuse, ce sont justement des colonies saines ou faiblement infectées. (Comme les N°s 7, 24, 41, 47, 53, 59, 69, 88, 89.) La mort du N° 55 peut être attribuée à la forte infection de noséma.

* * *

L'acariose ne serait-elle donc pas à craindre, puisqu'elle n'a réussi qu'à tuer une seule colonie sur 100 environs dans le délai de huit mois ? Nous savons bien que l'opinion de l'innocuité de l'acariose est très répandue, même parmi les personnes qui s'occupent sérieusement de recherches sur cette maladie. Je cite à cet égard Mlle L.-J. Perepelova de la station apicole de Tula (Russie), qui a publié dans *Opitnaya Paseka*¹, avril 1928, une étude extrêmement bien documentée. Elle a suivi le développement de l'acare dans le corps de l'abeille, sa propagation dans la colonie et la transmission d'un rucher à l'autre. Comme nous elle était frappée par la lenteur de la marche de la maladie et elle a constaté également des cas de guérison spontanée de colonies faiblement atteintes. Elle déduit de ses observations que, au moins pendant la durée de ses recherches, l'acariose ne s'est pas manifestée d'une manière pernicieuse. L'essen-

Je remercie mon collègue et ami M. W. Loertscher, Liebefeld, d'avoir bien voulu me faire la traduction.

tel serait, d'après M^{le} Perepelova, d'étudier les conditions extérieures qui sont favorables ou défavorables au développement de l'acarien. Ces conditions extérieures expliqueraient l'intensité changeante de la maladie.

Selon mon opinion nous n'avons pas besoin de conditions extérieures pour comprendre pourquoi la maladie fait plus de ravages dans une année que dans une autre, et dans une localité plus qu'ailleurs. Lorsqu'on accordera au parasite le temps nécessaire pour se développer, ses ravages seront probablement partout les mêmes. Si donc l'acariose semble avoir un caractère bénin, je crois que ce fait n'a que deux explications : Ou bien il s'agit d'une infection relativement récente (je crois que les cas décrits par M^{le} Perepelova et beaucoup de cas très discutés en Suisse sont du nombre), ou bien l'apiculture d'une région est encore primitive et les pertes causées par l'acariose ne peuvent pas être distinguées des pertes régulières dues à d'autres circonstances.

Thèse 6 : La marche de l'acariose est très lente ; les exemples sont nombreux qui pourraient faire croire que la maladie n'est pas à craindre. Mais toutes les observations continuées pendant une période assez longue nous prouvent qu'il n'existe pas de forme bénigne de l'acariose et qu'il nous faut classer cette maladie parmi les ennemis les plus redoutables de l'apiculture rationnelle. A ceux qui nous disent « on peut vivre avec l'acariose », nous répondons qu'il ne nous suffit pas de « vivre », mais que nous voudrions faire de l'apiculture une source d'aisance et de bien-être pour tout notre pays.

5. L'acariose et le noséma.

Les colonies du rucher de M. Paréaz ont toutes été soumises chaque mois à une analyse pour le noséma. Le résultat n'est peut-être pas très concluant, parce qu'on a pris les échantillons parmi les abeilles qui se tenaient sur la planchette de vol. De cette façon on a attrapé des abeilles de différents âges, des butineuses et des gardiennes (voir les recherches de G.-A. Rœsch). Aussi notre plan nous révèle-t-il des irrégularités en ce que, par exemple, une infection maximale se présente dans un mois sans qu'on ait trouvé trace de noséma dans les mois précédents. (Voir par exemple les N°s 85 et 95.) Pourtant les résultats nous montrent d'une belle façon la grande augmentation de l'infection au mois de mai et au commencement de juin et la grande diminution vers le mois de juillet.

Le tableau ci-dessous nous renseigne sur l'intensité variée du noséma dans les différents mois. Le « chiffre du noséma » dans ce tableau a été établi de cette façon : nous avons compté comme 1 une infection faible du noséma (N1), comme 2 une infection moyenne (N2), comme 3 une infection forte (N3) et nous avons additionné tous ces chiffres pour chaque mois.

Mois	Nombre des colonies atteintes du noséma	Chiffre du noséma
Octobre	6	7
Décembre	12	22
Janvier	13	18
Février	15	26
Mars	10	17
Avril	17	29
Mai	58	104
Juin	59	97
Juillet	13	18

L'acariose et le noséma se trouvent souvent ensemble dans le même rucher. Il est évident que ce fait rend plus difficile l'étude des dégâts causés par une seule de ces maladies. C'est ainsi que beaucoup de bons apiculteurs qui ont observé les deux maladies dans un rucher prétendent que le noséma est plus dangereux que l'acariose. Il me semble inutile de discuter cette question. Je crois que l'une et l'autre des deux maladies peut prendre un caractère pernicieux, dès qu'on lui donne le temps nécessaire pour se développer. Le désastre signalé au commencement de ce siècle dans l'île de Wight est probablement dû à l'apparition simultanée de ces deux maladies (à juger d'après la description des symptômes publiée dans les journaux de ce temps-là).

Thèse 7 : Dans les études sur l'acariose on ne doit pas oublier de faire attention à la présence éventuelle du noséma. L'une et l'autre de ces maladies ont le même pouvoir de mettre obstacle à une apiculture rationnelle.

6. Les remèdes.

Les essais dans le rucher de M. Paréaz ont aussi été entrepris dans le but d'obtenir un jugement sur la valeur des remèdes préconisés. Comme le plan nous l'indique, nous avons formé un groupe de droite, un groupe du milieu et un groupe de gauche. Le premier groupe nous a servi comme témoin et n'a pas subi de traitement. Le groupe du milieu fut traité aux vapeurs de soufre d'après les indi-

cations de M. Rennie (*Acarine Disease in Hive Bees*, 1927, page 31). Au groupe de gauche nous avons administré la chloropicrine d'après les indications dans la même brochure, page 32. M. Courvoisier a effectué le traitement aux jours suivants : 31 octobre 1927, 2, 4, 8 et 21 novembre, 23 et 26 décembre, 10, 12, 13, 18, 23 et 28 janvier, 4, 6, 9, 16, 20, 24, 29 février, 2, 5, 7, 15, 17, 19, 20, 27 et 30 mars, 2, 6, 9 et 11 avril 1928.

Nous croyons pouvoir dire que la chloropicrine n'a eu aucun effet, mais que les vapeurs de soufre ont eu un résultat qui mérite notre attention. En avril il n'y avait plus une seule colonie du groupe du milieu montrant une infection. Dans la colonie N° 45 accusant une infection de 50 % au début de l'expérience, le nombre des abeilles atteintes a diminué graduellement et on n'en a pas retrouvées depuis le mois d'avril. De même l'infection a disparu dans les colonies N°s 38, 68 et 71 infectées à 20 % au début. Mais en faisant la comparaison avec le groupe de droite (sans traitement) nous voyons combien il faut être prudent en jugeant de la valeur d'un remède. Nous avons par exemple dans ce groupe la colonie N° 57 infectée à 20 % en octobre et à 10 % en janvier et trouvée saine dans les mois de février, mars, avril et mai. Une infection initiale de 10 % a également disparu, sans aucun traitement, dans les colonies N°s 36 et 61. Par contre, les colonies 8 et 29 nous donnent l'exemple d'une infection progressive.

Nous espérons pouvoir continuer les expériences avec les vapeurs de soufre, et nous invitons tous les inspecteurs qui ont affaire à l'acariose et qui disposent d'un rucher d'expériences, de faire les mêmes essais. Voilà la recette de M. Rennie :

On coupe des bandes en carton onduié et on les roule pour les mettre dans l'enfumoir. Trempez le papier dans une solution saturée de nitre et laissez-le sécher ensuite. Une grande quantité de fleurs de soufre est dissoute dans un demi-litre environ de sulfure de carbone. Trempez le papier préparé au nitre dans cette solution et laissez sécher. (Le sulfure de carbone est extrêmement inflammable !) Le papier est mis dans l'enfumoir et les vapeurs sont appliquées en automne tous les jours pendant une semaine et puis dans l'intervalle de quelques jours jusqu'à ce que les abeilles se soient définitivement groupées pour l'hiver. La fumigation doit être faite par un apiculteur suffisamment expérimenté pour savoir donner la dose maximale sans pourtant nuire aux abeilles. Quelques bouffées sont données d'en haut, ensuite on recouvre vite la ruche. Le trou de vol reste fermé pendant le traitement. (Dans le rucher de M. Paréaz, à

La Rippe, nous avons répété le traitement les jours ensoleillés de l'hiver et du printemps en introduisant les vapeurs par le trou de vol.)

Nous pensons également expérimenter le traitement Frow qui a donné de si beaux résultats en Angleterre. Nous remercions ici M. Frow de Wickenby, England, des précieuses informations qu'il a bien voulu nous donner. La connaissance approfondie de toutes les colonies du rucher Paréaz nous permettra de former des groupes d'expériences qui nous conduiront à un résultat concluant. C'est là encore une cause pour conserver le rucher d'expérience à La Rippe. Nous sommes convaincus qu'il continuera à nous donner des résultats précieux.

Thèse 8 : Les résultats obtenus avec certains remèdes contre l'acariose sont encourageants. Les essais dans cette direction devraient être continués. Une condition indispensable est qu'ils soient faits sur une grande base et pendant une période de quelques années. Les personnes et les établissements s'occupant de cette question devraient être en relations entre eux, pour que les essais soient faits avec un peu plus de méthode que jusqu'à présent.

UNE AUBAINE QUI EST PEUT-ÊTRE UN DANGER

Il s'agit de la miellée intempestive et absolument inattendue qu'une saison capricieuse entre toutes vient de nous envoyer. Les ruches étant restées fort calmes durant la plus grande partie du mois d'août, malgré la belle série chaude qui persistait, chacun avait pris le sage parti de nourrir ses colonies, et de nombreux kilos de sirop avaient déjà pris le chemin des rayons quand, brusquement on put constater un réveil général, et, le 24 août au soir, la balance accusait une augmentation de 1700 grammes, ce qui est ainsi la plus forte journée de l'été. Les jours suivants, le temps fut incertain et il parut y avoir une hésitation ; mais, dès le 1^{er} septembre, l'activité reprit, ininterrompue et féconde. Le 13 septembre, jour où j'écris ces lignes, elle est en forte baisse ; mais il n'en reste pas moins à l'actif de nos travailleuses une augmentation nette de 12 kg. 450, du 24 août au 12 septembre. Ce n'est pas la richesse des grandes années : 1892, 1911, 1918 ; mais pour une année de misère, c'est une misère assez dorée, qui pourtant nous met dans quelque embarras et n'est pas sans nous donner des inquiétudes. Ce miellat,

car il s'agit bien de miel de sapin — nous avons mis plusieurs jours à nous rendre à l'évidence — ce miellat donc remplit le corps de ruche, obstrue le nid à couvain, compromettant la ponte précieuse d'arrière-saison, et risque de nous jouer de mauvais tours pendant l'hiver, surtout si, après un été sénégalien, nous sommes gratifiés d'un hiver tout simplement jurassien. Il faut donc remettre l'extracteur en branle, puis la marmite et les nourrisseurs. Pardonnez-nous, bonnes ménagères ; nous ne l'avons pas fait exprès ! Du produit extrait, il faudra faire deux parts : l'une remplira les pots, bocaux et jattes destinés au ménage ; l'autre constituera une réserve précieuse pour les mauvais jours, qui certainement reviendront pour les abeilles. Vendre le miel extrait des ruches déjà nourries, il n'en peut être question.

Nous n'allons pas, je me hâte de le dire, extraire tout ce qui se trouve dans le corps de ruche, mais une partie seulement, gardant en réserve des rayons bien operculés pour le printemps et donnant un peu de sirop pour nous sentir à peu près tranquilles. Voilà bien du tracas en perspective.

Ces richesses tardives ont jeté le désarroi dans plus d'un rucher. Tel apiculteur, pour n'en citer qu'un, se trouva un beau jour fort étonné de voir presque toutes ses abeilles prendre l'air devant leurs ruches ; il n'y avait plus de place au logis, tout était plein. Bref, on se souviendra de 1928.

E. Farron.

PETIT PLAIDOYER EN FAVEUR DE L'ABEILLE

Voilà, peut-on dire malheureusement pour un trop grand nombre d'apiculteurs, une bien mauvaise pour ne pas dire désastreuse campagne apicole passée !

Après un nourrissement peut-être copieux de l'automne dernier pour compléter les provisions d'hivernage, une alimentation non moins abondante ce printemps jusqu'en juin même, pour parer aux conséquences fâcheuses d'une absence à peu près complète de récolte, le nourrissement de cette fin d'été qui, dans telles circonstances, doit être nécessairement important, voici nos abeilles mises en quartier d'hiver où celles qui ont été renseignées sur la dernière disette devront, à défaut de survivantes, faire d'amères réflexions sur la dureté des temps. Les plus jeunes, pleines d'un exubérant espoir en l'avenir, ne rêveront en leur instinct ingénue, que, après la réclusion forcée plus ou moins longue de l'hiver, enivrantes randonnées aux

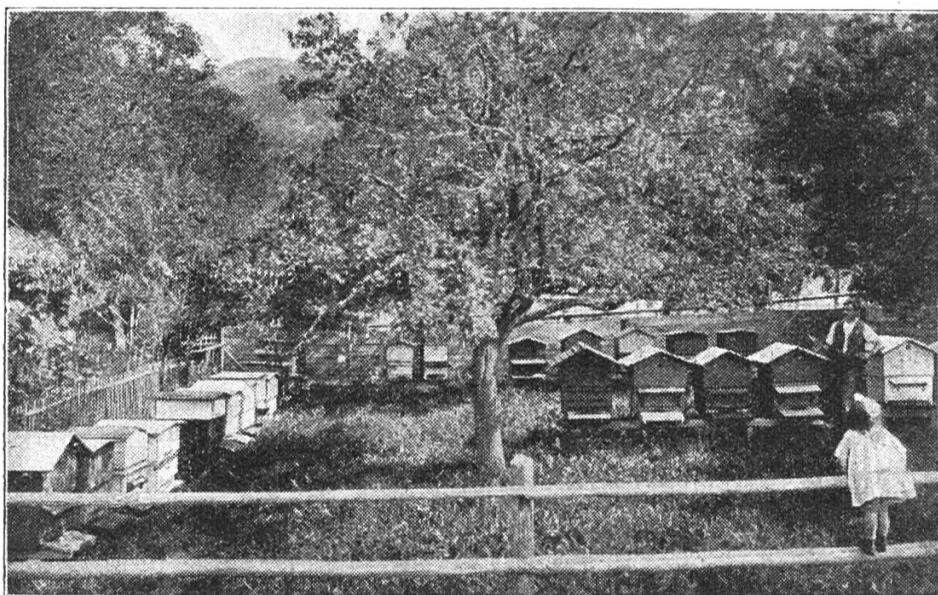
rares journées ensoleillées de février, joyeux et délicieux ébats autour des chatons de saule ou de noisetier, ou sur les premières fleurettes livrant généreusement aux vaillantes butineuses le précieux pollen indispensable à la vie et à la prospérité du couvain naissant qui est pour le moment, avec raison, le gros et principal souci de chacune des familles du rucher.

Pendant ce temps, maints apiculteurs des moins favorisés doivent aussi se faire des réflexions plutôt déprimantes sur les exploitations apicoles par trop étendues, en constatant leur gousset affreusement creusé, résultat fatal mais inévitable d'une comptabilité accusant forcément un déficit d'une envergure vraiment démesurée. Il y a là de quoi refroidir à zéro si ce n'est au-delà l'enthousiasme juvénile du débutant qui s'était surtout lancé courageusement dans l'arène apicole avec le solide espoir d'y faire fortune en quelques années.

Si ce n'est que des apiculteurs de cette trempe que de telles douches invitent à jeter le manche après la cognée, il n'y aura là qu'un demi-mal sinon un bien pour l'honorable corporation des apiculteurs qui, malgré tout, restent fidèles au drapeau social, cloués à leur poste et debout sur le champ de bataille, au milieu des orages les plus violents et faisant courageusement front aux tempêtes les plus enragées et les plus désastreuses. Ceux-ci sont retenus à leur place par des racines plus puissantes que le considérations matérielles ou financières. Ils y restent, pourrait-on dire, par justice et par devoir. Après avoir exploité l'abeille pendant les bonnes années, serait-il logique de l'abandonner purement et simplement dans les dures années de misère ? Ce serait là de la part de l'homme, le plus brutal exemple de l'égoïsme, de l'injustice et de la cruauté. D'autre part, il devra toujours subsister un certain contingent d'apiculteurs restant fidèles à leur poste, malgré les plus dures épreuves, cela pour assurer l'existence et perpétuer l'espèce à travers tous les périls, à ce malheureux insecte que la main de l'homme a domestiqué et rendu dès lors impuissant à lutter — après avoir été dépouillé dans les bonnes années — contre la famine qui vient inévitablement l'envahir dans les maigres années. D'ailleurs avant que ce cruel ennemi lui ait jeté le grappin dessus, combien de milliers et de milliers d'années l'abeille n'a-t-elle pas dû traverser, dans la plus parfaite sécurité, livrant rationnellement son produit incomparable aux dieux des forêts et des montagnes qui s'en délectaient modérément et mieux que l'homme plus tard, savaient s'en montrer reconnaissants, en couvrant l'intéressant insecte de leur constante et précieuse protection !

Que l'un ou l'autre apiculteur, d'un certain nombre d'années de pratique mêmes, et ajoutons de mérite incontesté, se laisse peut-être, en face du déséquilibre financier dans lequel l'ont plongé trop de déficits accumulés, envahir par le découragement, le fait est facilement explicable et très compréhensible, et l'on pourrait dire, si telle expression ne sonnait pas trop mal à l'oreille, que, en tel cas, le découragement même devient permis.

Mais ce qui jamais ne saurait être permis ni toléré dans aucun cas, et cela proclamons-le énergiquement et bien haut, c'est de rendre l'abeille responsable d'une disette de récolte, de lui en faire sup-



Rucher de M. Aimé' BORDON, Antagnes sur Ollon.

porter les fatales conséquences par les plus absurdes représailles en l'abandonnant à elle-même dans ces terribles moments, et accablant au surplus cet innocent insecte de reproches et de malédictions en face de hausses restées désespérément vides. Telle attitude ne sautrait dénoter qu'une ignorance complète des mœurs de l'abeille, et être la manifestation de la plus noire ingratitudo de l'homme à son égard.

L'abeille n'est-elle pas une créature du bon Dieu des plus utiles, des plus intéressantes, des plus merveilleuses même, pourrait-on dire ? Jamais personne ne devrait avoir le droit de la maudire ! La malédiction d'ailleurs, surtout si l'effet d'un aussi affreux sentiment monte sincère du tréfond de l'âme, qu'elle tombe sur une tête humaine ou sur celle d'un vulgaire animal, ne doit jamais lui porter bonheur. Et quoi qu'on en dise, l'abeille restera toujours ce qu'elle

est et qu'elle a toujours été, soit le plus parfait modèle de travail et d'activité. Quel est en effet l'être, homme ou animal, capable de réaliser cet effort titanique: travailler sans relâche pendant 24 heures par jour, et cela même des semaines durant, lorsqu'une bonne récolte bat son plein ?

Pour mieux nous convaincre personnellement du fait, ami lecteur, si telles déclarations vous laissent plutôt sceptique, constatez vous-même la chose en allant durant une période de forte miellée, si vous pouvez vous dégager des bras si doucement caressants de Morphée et pour quelques moments vous soustraire à ses délices, à diverses heures espacées de la nuit, à 12 h. et à 3 h. par exemple, appliquer l'oreille à une bonne colonie. L'effervescence qui se poursuit toute la nuit à l'intérieur et qui se manifeste d'ailleurs aussi au-dehors par la forte ventilation qui s'effectue sans trêve ni repos sur toute la largeur du trou de vol vous convaincra sans peine que le travail le plus intense ne cesse pas une minute, du crépuscule à l'aube, sur ce merveilleux chantier réglé et ordonné selon les lois de la perfection la plus raffinée.

Travail d'inversion du nectar recueilli aux dernières heures de la journée, élaboration de la cire, construction de rayons, allongement de cellules, formation d'opercules pour miel ou couvain, préparation de la bouillie pour les intéressants nouveau-nés, soins de propreté, nettoyage des plus soignés et déblaiement immédiat de tous déchets, voilà de quoi occuper jusqu'au matin l'infatigable population au grand complet pendant que, de son côté, la reine-mère donne à toute sa progéniture le meilleur et constant exemple de l'activité, en continuant sa ponte jour et nuit sans aucune interruption.

En ces heureux moments d'abondance de récolte, placez le soir dans une bonne colonie quelques cadres ou même toute une hausse à bâtir, et le lendemain matin allez constater le travail qui s'est opéré pendant la nuit. Si les merveilleuses constructions qui y ont été effectuées durant ce si court laps de temps, et surtout en des heures que ces infatigables ouvrières du jour auraient eu le droit, semble-t-il, de consacrer à un repos bien mérité, vous laissent indifférent on peut bien dire, sans risque de vous calomnier, que vous êtes d'une insensibilité plus dure que le granit de nos Alpes !

Ne voyons-nous pas à l'évidence que l'abeille, durant la période de grande activité printanière ou estivale, use ses forces au travail et y abrège considérablement sa vie ? Pour quelle autre cause en effet ces braves bestioles ne vivraient-elles que deux à trois mois, durant ces temps d'efforts incomparables et inimitables, alors que

leur existence peut en temps de repos se prolonger jusqu'à sept à huit mois ?

Non, contre tout et malgré tout, jamais, du dernier des péchés capitaux qui afflige parfois lourdement les divers rangs de la pauvre humanité, nos charmantes bestioles n'ont été ni ne seront han-tées ou même tentées !

Au contraire, dans leur instinctive ardeur au travail, devoir assister à l'élosion journalière, puis au plein épanouissement des fleurs d'habitude si attrayantes par les précieux trésors qu'elles contiennent, constater leur normal développement, ensuite leur dépérissement et leur complète destruction sans jamais avoir pu puiser au fond du calice la plus petite perle de nectar, pouvez-vous concevoir pour nos actives butineuses plus douloreuse déconfiture et plus cruel crève-cœur ? Oh oui ! s'il était permis à l'insecte de mourir de tristesse ou de chagrin, nous avons la conviction bien intime que peu de nos pauvres bestioles ne survivraient au navrant spectacle d'une année sans miel !

Et pour terminer, nous nous permettrons d'adresser à tel ou tel soi-disant apiculteur qui semble s'être donné pour mission de discrediter l'abeille, l'accusant ouvertement, à chaque mauvais coup de vent au rucher, de tous les péchés d'Israël, le conseil ci-après que nous croyons dicté par le bon sens et l'équité :

Mon ami, pour rester dans les limites de la correction et de la justice, ne chargez plus l'abeille de méfaits dont elle est dans l'abso-lue impossibilité d'être cause. En cas de manque de récolte, veuillez en voir la raison soit dans les froids trop persistants, soit dans des pluies trop abondantes ou dans une sécheresse trop intense, en un mot dans des perturbations atmosphériques ou climatériques, en présence desquelles demeurent dans la plus complète impuissance toute la prévoyance et la sagacité intellectuelle de l'homme aussi bien que l'instinct le plus raffiné de l'animal.

S'il vous arrive encore, mon brave, de ne pouvoir pardonner à l'abeille ses par trop cuisantes caresses, dont parfois vous la trouvez bien prodigue, vous êtes condamné par le plus simple raisonne-ment. L'abeille ayant reçu de la nature comme arme son aiguillon, comment pourrait-on l'empêcher de s'en servir pour défendre ses droits ou ses trésors menacés, ainsi que le font, chacun selon ses moyens, tous les êtres vivants ?

Enfin, mon jeune et brave ami, si en fait l'apiculture vous déplaît souverainement et qu'elle vous réserve d'insupportables déboires, nous pourrons en conclure ensemble que cette branche n'est pas pour

vous. Dans ce cas, quittez-là tranquillement et sans mot dire, mais surtout sans maudire, et déployez votre activité et vos jeunes forces en d'autres domaines où vous attendront des bénéfices moins aléatoires. Ainsi chacun étant dans son rôle et chaque chose à sa place, tout pourra mieux aller.

Fr. Berthouzoz.

Nous nous permettons de poser au *Bulletin* ces deux questions dans l'espoir d'en avoir les réponses satisfaisantes dans le prochain numéro. Merci d'avance.

1^o Il est admis qu'un litre de sirop de sucre ordinaire perd par invertissement et évaporation son surplus du poids du kilo, soit environ 250 grammes. Conclusion : un litre de dit sirop équivaut à un kilo de provisions. (Renseignements du *Bulletin*, il y a quelques années.)

Réd. — Nous estimons cette perte à un tiers du poids initial.

De là, qu'en est-il du sirop de fruit inverti ?

Perd-il aussi par évaporation une partie sensible de son poids — sa densité étant également de 1.250 — une fois introduit par les abeilles dans les rayons de la ruche ? Ou bien, du fait qu'il est inverti, ne subirait-il qu'un déchet insignifiant ?

Réd. — La densité du sirop de fruits Hostettler est de 1 kg. 320.

2^o Combien de jours peut mettre une reine-abeille pour évacuer tous ses œufs en voie de développement, dès qu'elle n'est plus stimulée du tout, soit dès le moment où plus aucun œuf ne se forme dans l'ovaire ? On en d'autres termes combien de jours met un œuf pour arriver à l'état parfait et être ainsi déposé, dès le moment de sa toute première formation, car aucun n'oserait prétendre que les œufs de la reine, si abondant soient-ils journallement, soient fabriqués de toutes pièces le jour même où ils sont pondus ? F. B.

ÉLEVAGE DES REINES ABEILLES POUR USAGE COMMERCIAL OU PERSONNEL

(SUITE)

281. Avec ces traverses à trous on en prépare d'autres de mêmes dimensions, avec les supports aux bouts, mais sans trous, pour l'usage que nous verrons plus loin.

282. Vient maintenant la caissette dite « caisse d'essaimage ». Le but de cette caissette est d'obtenir des abeilles l'acceptation du nombre voulu de cupules avec larves, ce qui est le plus difficile. Une fois

acceptées et commencées, donc une fois l'élevage royal franchement amorcé, il est facile de les faire compléter par d'autres ruches. La caisse d'essaimage est donc un moyen propre à surmonter la difficulté de l'acceptation.

283. Elle se construit de façon à contenir 5 grands cadres D.-B., par exemple. Le fond n'est pas en bois, mais en toile métallique ; et l'on cloue deux traverses de façon à ce que la ventilation puisse se faire si on la pose à terre.

Le couvercle peut être construit en bois mince avec deux traverses pour la rigidité. On y pratique deux entailles dans lesquelles peuvent parfaitement être placées les traverses porte-cupules, supportées par les bouts.

284. Pour faire ces entailles à la bonne place, on met 3 cadres dans la caissette, soit deux sur les côtés et un au milieu. Les entailles se font à gauche et à droite du cadre du milieu.

285. Les abeilles, écrit Pratt, sont l'image de l'habitude. Pour pouvoir diriger leur attention dans une autre direction que celle où elle est fixée, il faut d'abord gagner toute leur attention. Si l'on désire qu'elles élèvent une reine, le fait de prendre celle de leur ruche est un langage qu'elles comprennent parfaitement bien, et notre désir devient immédiatement le leur. La réponse vient ordinairement sans tarder sous la forme d'un élevage royal. Si notre désir est de faire éllever sur des larves choisies, cela doit aussi leur être communiqué. La division de leur couvain pendant un certain temps est invariablement comprise de chacune d'elles dans le sens qu'elles doivent construire ces cellules des larves que nous leur avons fournies. Et c'est la même chose pour tout autre travail avec les abeilles ; il n'y a rien à attendre d'elles si ce n'est pas auparavant devenu leur désir. Ceci dit, voyons comment on se sert de la caisse d'essaimage.

286. Au printemps, dans une journée de récolte, vers 10 h. du matin, placez dans les entailles du couvercle les traverses porte-cupules avec les 32 bases fournies de fonds de cire. Mettez dans la caissette 3 beaux rayons contenant pollen frais et miel nouveau. *Pas de couvain.* Mettez un peu d'eau dans les cellules d'un rayon latéral.

287. Portez la caissette près d'une ruche bien populeuse. Enlevez le couvercle et un des rayons latéraux de la caissette. Enfumez et ouvrez alors la ruche ; cherchez le rayon sur lequel se trouve la reine, et mettez-le à part. Puis prenez et secouez un à un 5 rayons de couvain dans la caissette.

288. Pour les secouer sans que les abeilles s'éparpillent sur le sol, engagez le rayon à moitié dans la caissette et, par de rapides secousses, les abeilles qui le recouvrent y tombent rapidement ; on peut aussi se servir d'un entonnoir spécial.

289. Remettez le rayon dans la caissette et couvrez-la. Redonnez à la ruche ses cadres de couvain. Bien qu'elle ait perdu beaucoup d'abeilles, si elle était bien peuplée, elle les soignera jusqu'à sa reconstitution.

290. Portez la caissette dans un endroit frais, dans une cave, par exemple. Il y a lieu de dire que si l'on place dans la caissette un seul cadre au lieu de 3, le résultat est meilleur, c'est-à-dire qu'on aura un plus grand nombre de cellules acceptées, mais il faudra secouer davantage d'abeilles. Toutefois, le débutant devra adopter 3 cadres, comme il a été dit.

291. La caissette sera laissée tranquille pendant six heures. Ce temps écoulé, on prélève d'une ruche de choix un rayon de larves ayant 36 heures d'âge et on les porte dans une chambre chaude avec la caissette, où l'on fait l'opération de transvaser les larves, comme il a été expliqué aux N°s 243 et suivants.

292. Sitôt qu'une base est prise, on bouche le trou correspondant pour que les abeilles ne sortent pas.

293. Une fois les bases habitées, couvrez la caissette avec quelques journaux, vieux tapis, etc. ; diminuez la ventilation par la toile métallique et reportez la caissette où elle était (N° 290), car dans la chambre chaude les abeilles s'agiteraient trop. Laissez-les maintenant travailler après les cellules royales jusqu'au matin suivant.

294. Le soir même, il faut préparer la colonie qui doit compléter les cellules royales commencées dans la caissette. Il est bon de prendre la colonie à laquelle furent prélevées les abeilles pour peupler la caissette à essaim.

295. Avant tout cherchez la reine et encagez-la. Ensuite, enlevez un ou deux rayons latéraux. Ecartez les rayons du centre et mettez, entre deux rayons de couvain, un ou deux cadres porte-traverses, selon la quantité de cellules commencées. Chaque cadre porte-traverses peut soutenir une ou deux traverses, une au-dessus de l'autre dans les entailles de fer-blanc. Ordinairement les cellules se mettent dans la partie supérieure, la traverse inférieure servant surtout à ce que les abeilles n'ajoutent pas des constructions de cire aux cellules royales.

296. Le matin suivant, portez la caissette avec les cellules commencées près de la ruche rendue orpheline. Prélevez les traverses du couvercle comme elles s'y trouvent et sans chasser les abeilles qui s'y sont attachées et placez-les immédiatement sur les porte-traverses placés dans la ruche. Couvrez cette dernière bien chaudement et, s'il n'y a pas bonne récolte, nourrissez pendant 3 ou 4 jours. Secouez sur l'entrée les abeilles restées dans la caisse.

297. Il ne serait pas économique de laisser orpheline la ruche éleveuse pendant 10 jours après que les cellules seront operculées.

298. C'est pour cela qu'à peine vous les voyez complétées, enlevez-les et libérez la reine. Les cellules peuvent alors être gardées dans des cages d'incubation dans une ruche quelconque sans la rendre orpheline.

299. Sur les porte-rayons des ruches dans lesquelles ces cages seront placées, on pose deux toiles de façon à laisser une ouverture dans le milieu. Par cette ouverture, les cellules royales se donnent, se changent, s'enlèvent, soit une à une, soit par traverses entières, sans le plus petit dérangement pour la ruche, sans fumée et sans voile.

300. Toutes les ruches qui ont des cages d'incubation sont couvertes avec une hausse vide et remplie de papier, paille, etc., pour les tenir au chaud.

301. Les cages peuvent rester dans les ruches d'une année à l'autre. Mais au lieu de laisser sous la traverse un vide dans lequel les abeilles construirait des rayons irréguliers, il est mieux de les placer dans la partie supérieure d'un cadre.

302. Dans le grand espace, on insère un rayon ou une feuille gaufrée. Là la reine pondra et les cellules se trouveront en-dessus du couvain, et entre le couvain ; les cages sont soutenues par une traverse clouée à $6 \frac{1}{2}$ cm. du porte-rayon.

303. Tenez en permanence plusieurs de ces cadres dans des fortes ruches, prêts à recevoir des traverses avec cellules royales, ou des cellules encagées, ou des reines vierges, comme il sera expliqué.

304. Une autre forme de ces cadres est dite : « cadre à poche ». Il se compose de deux lattes clouées sur petits montants à l'intérieur du cadre même vissés de façon à ce qu'ils pivotent.

305. En-dessous, dans l'espace vide, on met aussi un bout de rayon ou une feuille de cire gaufrée.

(A suivre.)

CONGRÈS DE L'APIS-CLUB à Genève et à Berne.

(*Compte-rendu du Dr George-F. Jaubert, docteur ès-sciences, paru dans l'Apiculteur, de Paris.*)

Le Congrès a commencé le dimanche soir 12 août, sous les ombrages du Jardin du Cercle des Vieux Grenadiers, où nous étions les hôtes de la Société romande et en particulier de sa Section de Genève.

M. Morgenthaler prend le premier la parole pour nous souhaiter la bienvenue en Suisse. Il rappelle le charmant souvenir que chacun de nous a encore présent à la mémoire, des voyages de l'an passé à Paris, à Orléans et à Reims, et souhaite que les excursions projetées pour le lendemain et les jours suivants réussissent de même.

M. Mayor, en termes particulièrement cordiaux, nous souhaite ensuite la bienvenue au nom de la Société romande d'apiculture, dont il est le président. Il nous rappelle que nous sommes dans le pays de François Huber et d'Edouard Bertrand. Laissant au Dr Rot-schy le soin de parler du savant Huber, il indique, en quelques paroles émues, les grands services rendus à l'apiculture par Bertrand, qui est enterré à Genève, et nous fait part de la délicate pensée de la Société romande, de faire porter le lendemain, au cours de notre première séance et au nom de l'Apis-Club, une couronne sur sa tombe¹. Il nous indique ensuite combien la ville et le canton de Genève sont intéressés par notre présence et par nos travaux, puisque le Gouvernement de Genève a délégué à cette première séance M. le conseiller d'Etat Malche, ministre de l'Instruction publique, faisant en cette période de vacances l'intérim du Ministère de l'Agriculture.

Dans un discours particulièrement intéressant et plein d'humour, M. Malche, qui avoue ne connaître que de loin l'apiculture, mais qui a des lettres, et combien, — au reste, comment un ministre de l'Instruction publique n'en aurait-il pas, — nous rappelle qu'il se souvient d'Aristée et du quatrième livre des Géorgiques, et que Virgile est encore vivant dans son souvenir. Comme ministre de l'Agriculture intérimaire, il nous rappelle l'intérêt considérable que présente

¹ La France était représentée dans la délégation chargée de porter cette couronne, par M. Etienne Giraud, président de la Fédération Nationale des Sociétés d'Apiculture de France et des Colonies.

l'apiculture en Suisse, et nous demande de poursuivre avec ténacité la lutte contre les maladies dont souffrent ces utiles insectes.

Le Dr Rotschy, enfin, de la Section de Genève, nous souhaite la bienvenue au nom de cette Section et nous indique le programme du lendemain :

La séance commencera à huit heures précises du matin. La première séance sera présidée par le prof. Armbruster, de Berlin, et les deux séances de Berne seront présidées, l'une par M. Ph.-J. Baldensperger, et l'autre par M. Morgan. De cette façon les trois séances auront été présidées par l'Allemagne, la France et l'Angleterre.

C'est M. Ph.-J. Baldensperger, notre aimable et alerte doyen, qui se charge de remercier au nom des congressistes. Il le fait de la façon la plus heureuse, aidé par sa fille, M^{lle} Norah Baldensperger, qui traduit son discours en allemand et en anglais.

Ajoutons que pendant toute la durée du Congrès, c'est M^{lle} Baldensperger qui a bien voulu faire un compte rendu, dans les trois langues, de toutes les communications qui ont été faites, ce qui a puissamment aidé à la compréhension et à l'entente générale entre des congressistes de langues si diverses, puisque douze pays différents étaient représentés à cette réunion qui peut de ce fait être réellement qualifiée d'internationale.

Séance du lundi 13 août 1928.

Présidence de M. Armbruster.

1^o Le Dr Morgenthaler déclare la séance ouverte, et indique qu'il fera l'après-midi seulement sa communication sur l'acariose, devant le rucher de M. Paréaz, que nous devons aller visiter à La Rippe sur Nyon, au pied du Jura, à quelques kilomètres de Divonne-les-Bains, et après avoir rendu un pieux hommage à la mémoire de François Huber.

M. Morgenthaler fait savoir que la Société Romande a eu l'excellente idée de faire paraître, sous la forme d'un numéro spécial, le texte in-extenso de sa communication, ainsi qu'une Notice sur la vie de François Huber, par M. Candolle.

Il rappelle également que certaines sommités de la science apicole, sur lesquelles nous comptions, qui s'étaient annoncées et que nous aurions été heureux de pouvoir saluer à Genève, telles que Mademoiselle Annie Betts, l'auteur de « Practical Bee Anatomy », et le professeur Enoch Zander, directeur de l'Institut d'apiculture de l'Université d'Erlangen, sont retenues chez elles par l'état de leur santé. D'autres ont été empêchées au dernier moment de venir nous rejoindre.

dre, comme le Dr Mamelle, de la Société Centrale, et M. B.-C. Berkeley (Angleterre), qui devait faire une communication sur les maladies des abeilles.

Le Dr Morgenthaler donne alors la parole à M. le prof. Armbruster, et les communications se suivent sans interruption jusqu'à près de douze heures trente, dans l'ordre suivant :

2^o M. Ph.-J. Baldensperger (Nice) : *Les abeilles dans leur habitat naturel*. M. Baldensperger, avec son charme habituel, nous retrace la vie de l'abeille depuis les temps reculés jusqu'à nos jours. Il nous montre comment elle sait se loger dans les troncs des arbres et dans les anfractuosités des roches, aussi bien en Palestine que dans les Alpes Maritimes ou dans l'Afrique du Nord, pour ne parler que de quelques-uns des pays que l'orateur connaît bien. Il nous montre que la forme de ces anfractuosités, c'est-à-dire la forme de la ruche, ne joue qu'un bien petit rôle, dont l'importance ne doit pas être exagérée.

Les facteurs principaux restent toujours : la qualité de la mère, l'importance de la miellée et enfin la clémence de la température. Prenez une ruche plus ou moins quelconque, pourvu qu'elle soit assez vaste pour qu'une forte population puisse s'y développer, n'employez que de la cire pure pour vos fondations, ayez une bonne reine, une forte miellée et un temps radieux, et le résultat sera certain.

3^o Dr G.-A. Roesch (Berlin-Dahlem) : *Production artificielle d'abeilles hermaphrodites*. Les premières abeilles hermaphrodites ont été signalées dès l'année 1801 par un instituteur nommé Lukas, mais ce n'est que depuis les recherches que susciteront vers 1860 les abeilles trouvées dans le rucher d'un maître d'école appelé Eugster, qui habitait près de Constance, sur le lac de ce nom, que cette question d'hermaphroditisme est devenue d'actualité. Les premières recherches sérieuses ont été faites avant 1870 par le prof. von Siebold, de Munich, puis ensuite par le prof. Menzel, de Zurich, l'un des fondateurs et ancien président du Verein der deutsch-schweizer Bienenfreunde, qui va nous recevoir le lendemain. Les abeilles hermaphrodites sont des abeilles qui possèdent simultanément les caractères des bourdons et des ouvrières. Plusieurs théories ont vu le jour pour expliquer la formation de ces monstres, et les plus connues sont celles du prof. Th. Boveri et de l'Américain Morgan. Les recherches du Dr Roesch, commencées à Munich et continuées à Berlin, semblent donner une grande probabilité à la théorie du professeur suisse Boveri. En effet en prenant des œufs d'abeilles, fraîchement

pondus, et en les maintenant quelque temps à une température de + 7° à + 13° C., de manière à paralyser provisoirement l'action du spermatozoïde sur l'ovule, et en laissant à la théorie de Dzierzon le temps de faire son œuvre en faveur du sexe mâle, on arrive à un certain pourcentage d'abeilles hermaphrodites artificielles.

Le Dr Roesch a fait ses essais sur un très grand nombre d'œufs, et présente, aidé par les assistants du prof. Armbruster, et en particulier par M^{lle} Berger, une série de grandes planches, montrant la



Rucher de M. Jos. BONGARD, à Arconciel (Frib.)

fécondation de l'ovule, suivant la théorie de Boveri ou suivant celle de Morgan, ainsi que les résultats qu'il a obtenus sur les centaines d'œufs qui ont été traités par réfrigération dans un thermostat.

4^e Prof. Eric Millen (Ontario-Canada) : *La lutte contre les maladies des abeilles au Canada.* Le prof. Eric Millen, que plusieurs des membres présents avaient déjà rencontré au congrès de Québec, indique comment les ruches malades sont inspectées officiellement au Canada par les services organisés sous la direction du Gouvernement, par M. Cyrille Vaillancourt. Les colonies malades sont au besoin détruites par les vapeurs d'acide cyanhydrique. Le produit utilisé est une poudre blanche vendue par l'American cyanamide C^o, de New-Jersey, près de New-York. On en saupoudre le dessus des cadres et en quelques minutes toutes les abeilles sont mortes. Le trou de vol reste ouvert de façon que les butineuses qui entrent et qui peuvent être également infectées, soient tuées elles aussi.

5^e Dr George-F. Jaubert (Paris) : *La Cire gaufrée à paroi métallique « Titan ».* Après avoir transmis aux 60 congressistes réunis les salutations les plus cordiales de la Société Centrale d'Apiculture, M. Jaubert expose les résultats obtenus avec la cire gaufrée armée à paroi médiane en zinc électrolytique chimiquement pur, telle qu'elle est préparée par les Etablissements Mathieu et Colleville, de Châteauroux. Les résultats obtenus à l'heure actuelle, et avec une miellée tardive, sont du même ordre que ceux que l'on obtient avec d'autres cires armées : excellents dans les hausses, mais variables et souvent médiocres dans le nid à couvain.

La répugnance pour ces sortes de fondations ne provient pas des ouvrières, qui étirent la cire Titan avec ardeur, et quand il s'agit de hausses et que la miellée donne, elles les remplissent avec enthousiasme. M. Jaubert, à l'appui de sa thèse, fait circuler des échantillons de cire Titan provenant de Châteauroux, ainsi que des photographies de rayons de hausses Dadant, garnis de cire Titan, entièrement operculés et pesant chacun de 2 kilos 250 à 2 kilos 500.

Cette répugnance provient uniquement de la reine, qui n'y pond qu'à contre-cœur et irrégulièrement.

(A suivre.)

* * *

BROCHURE

A l'occasion du Congrès de l'Apis-Club, la Romande a édité une petite brochure contenant le beau travail du Dr Morgenthaler sur l'acariose et le plan du rucher Paréaz.

En outre, cette brochure contient la liste des travaux présentés à ce congrès et pour terminer la biographie de François Huber, par de Candolle. Cette brochure sera envoyée contre versement de 50 centimes à notre compte de chèques II. 1480. Prière de se hâter car l'édition n'a été tirée qu'à 500 exemplaires. *Schumacher.*

ECHOS DE PARTOUT

Un danger pour l'apiculteur.

M. Gay, à Gingins, nous transmet obligamment le numéro de juin du *Journal d'agriculture pratique*, de Paris. Nous y lisons une note communiquée à l'Académie agricole de France par M. Britignière, professeur à Grignon, au nom de M. Paon, ingénieur agricole. Suivant cette note, les Italiens immigrés dans le sud-ouest français, récoltent leur foin avant la floraison, tandis que les agriculteurs français et les nôtres ne le coupent qu'après la formation de la graine. La méthode italienne présenterait des résultats excel-

lents ; toutefois la note ne dit pas lesquels. Il est évident que si elle devait se généraliser, l'apiculture disparaîtrait de bien des localités.

Miel étranger.

Nous lisons ce qui suit dans la *Gazette des boulangers et des confiseurs*, Zurich :

Un produit de l'Amérique du Sud devait être mis dans le commerce sous le nom de *Miel de Palma*. Il se composait soi-disant de sève condensée de palmier. C'était un sirop brun, fluide, ayant l'odeur et le goût de la mélasse et totalement dépourvu d'arôme rappelant le miel. Ce produit contenant 29,5 % d'eau, il ne put pas même être vendu comme miel artificiel.

Lune de miel.

Une ancienne coutume de l'Europe septentrionale obligeait les nouveaux époux à ne boire pendant 30 jours, c'est-à-dire pendant une lune, que de l'hydromel. De là l'expression *lune de miel*.

Pas d'abeilles, pas de fruits.

De la *Markische Bienenzzeitung* :

« A Hoppegarten, ainsi que dans les deux localités voisines, Malsdorf et Fredersdorf, il y a de grandes plantations de pêchers. Malgré le temps défavorable au moment de la floraison, les pêchers de Hoppegarten sont garnis de fruits, tandis que ceux des deux autres villages n'en ont point. C'est qu'il y a des ruches à Hoppegarten, et qu'il n'y en a pas à Malsdorf et Fredersdorf. Par suite du mauvais temps, les abeilles ne purent visiter que les pêchers situés à proximité immédiate de leurs ruches.

» Le professeur Zander, de l'Institut apicole d'Erlangen, a de son côté répété les expériences faites depuis longtemps par Sprengel, Darwin, Wütrich entre autres, montrant l'absolue nécessité de l'intervention des insectes, et tout particulièrement des abeilles, dans la fécondation des arbres fruitiers. Zander couvrit de gaze, au moment de la floraison, un rameau de poirier portant 404 fleurs : le rameau ne produisit aucun fruit. Un autre, du même arbre et tout voisin du premier, qui portait également 404 fleurs auxquelles les abeilles avaient libre accès, donna 33 fruits.

Ce qui se fait ailleurs.

Nous avons eu le très grand plaisir de rencontrer M. Cyrille Vaillancourt, l'organisateur du congrès de Québec, venu en Europe pour assister à la réunion internationale de Turin. M. Vaillancourt était accompagné de MM. Mayor et Morgenthaler ; il est donc inutile

de dire que la conversation fut surtout apicole. Au cours de celle-ci, nous avons appris que le gouvernement de la province canadienne de Québec, qui compte 8000 possesseurs d'abeilles, dépense annuellement 30,000 dollars pour l'apiculture.

Reines ultra-violet.

Nous écrivons bien ultra-violet et non ultra-violettes, car ces reines ont la même couleur que leurs congénères. Seulement elles sont élevées sous l'influence des rayons ultra-violets. C'était fatal, car nos pauvres amies sont soumises aux expériences les plus étranges, les plus saugrenues parfois : ainsi la fécondation au moyen d'une seringue.

Done des chimistes, des physiciens, des entomologistes, Beyer, Muth, Balikin, Stitz et Margit entre autres, ont étudié l'influence des rayons ultra-violets sur les abeilles. Ces Messieurs ont trouvé que le développement des larves est accéléré par l'action des rayons : les insectes éclosent plus tôt. En outre les ouvrières travaillent davantage, produisent plus de cire et construisent plus rapidement.

Un éleveur, américain cela va de soi, s'est empressé d'appliquer ces découvertes (?) à l'élevage des reines. Il obtient ainsi des insectes dont la fécondité est augmentée de 10 à 40 %, et dont la progéniture est d'une douceur remarquable. Si ces qualités sont problématiques, une chose tout au moins est certaine : les reines ultra-violet sont vendues 75 sous de plus que les autres.

J. Magnenat.

II^e DÉCISION DE L'OFFICE VÉTÉRINAIRE FÉDÉRAL

pour l'exécution de l'arrêté du Conseil fédéral du 18 avril 1923 portant l'admission de l'acariose des abeilles dans la loi fédérale sur les mesures à prendre pour combattre les épizooties.

1^o Sont considérées comme zones d'infection, les régions dans lesquelles l'acariose des abeilles a pris une extension telle, que les mesures prévues ne suffisent plus à éteindre complètement tous les foyers.

La destruction officielle des abeilles malades, au moyen des vapeurs de soufre, sera suspendue provisoirement dans les zones d'infection, de sorte que les propriétaires de ruchers ne toucheront aucune indemnité.

2^o Toute exportation d'abeilles provenant des zones infectées est interdite. Les infractions à la dite mesure seront punies conformément aux dispositions du chiffre 4 de l'arrêté du Conseil fédéral du

18 avril 1923 sur l'admission de l'acariose des abeilles dans la loi fédérale relative aux épizooties. Demeurent réservées les demandes en dommages-intérêts qui peuvent résulter de l'infraction à l'interdiction d'exportation.

3^o La délimitation exacte et officielle des zones d'infection s'effectuera par les agents de la police cantonale des épizooties, d'entente avec l'Office vétérinaire fédéral. Elles seront publiées par les soins des autorités.

4^o La présente décision entre en vigueur le 15 septembre 1928.

PLANTES MELLIFÈRES

A propos de l'article paru dans le numéro de septembre, page 301, M. Ruppen, pépiniériste à Massongex, Valais, nous suggère une idée. Si le nombre est suffisant de ceux qui s'intéresseraient à cette Cotoneaster horizontale, un achat pourrait se faire en commun et par conséquent avantageusement et sûrement. Les amateurs sont donc priés de s'inscrire auprès du soussigné ou auprès de M. Ruppen, et si la liste des inscrits est suffisante, nous nous informerons des prix et conditions qui seront communiqués par le *Bulletin*. Ce n'est qu'ensuite que la souscription serait ouverte. Il ne s'agit donc pour le moment que d'une consultation, sans engagement. Toutefois, nous fixons un délai pour cette première démarche, soit le 20 octobre. Le numéro de novembre renseignera.

Schumacher.

* * *

Je suis parfaitement d'accord avec le professeur, M. le Dr Wuilloud, sur la valeur de la Cotoneaster horizontale au point de vue mellifère.

J'en ai un plant depuis plusieurs années, fourni par M. H. Correvon, à Genève, et recommandé comme tel par lui. Je n'ai jamais vu une plante, sauf la grande Berce du Caucase, recouverte d'autant de butineuses, surtout l'année passée ; cette année encore par un temps favorable. Arbuste peu difficile quant au sol il lui faut cependant une exposition ensoleillée ; les branches inférieures doivent être au moins à 40-50 cm. du sol.

H. Pochon, Denezy.

SIROP HOSTETTLER

Comme sœur Anne je ne vois rien venir, aucun apiculteur sérieux n'a émis encore une critique contre ce sirop. Pour ma part voici bientôt huit ans que je l'emploie comme complément, ou comme stimulant du printemps (sauf automne 1926), je ne puis que le recommander à tous les apiculteurs. C'est de la belle et bonne marchandise qui peut rivaliser avec ce célèbre sucre de premier choix et chimiquement pur ; qui tant que l'on aura de ce sirop de fruits qui ne contient aucun atome de jus de fruits, ne repassera le seuil de mon rucher.

Ce sucre de première qualité et chimiquement pur, m'a coûté trop cher pendant l'hiver 1926-27. La perte de 6 ruches nourries exclusivement au sucre n'ayant pas 2 kg. de miel comme provision à fin août 1926, et l'affaiblissement de mes 12 plus belles ruchées qui avaient environ 8 kg. de miel ne peut être attribuée qu'à ce sucre chimiquement pur, que je l'ai pris pour le bleu du firmament lorsque je l'ai reçu. Noter ceci c'est que je n'ai pas tiré au mince comme l'on dit, les deux sacs de 100 kg. y ont passé ; résultat : sur 18 ruches mises en hivernage, 12 seulement purent être sauvées avec un nourrissement hâtif aux mois de février-mars 1927 avec le sirop Hostettler. Je ne vous raconterai pas toutes les observations faites lors du nourrissement au sucre et au sirop de fruits, ce serait trop long pour cette fois. Je vous dis simplement : vive le sirop de fruits, qui l'essaie, l'adopte.

La ponte et la fécondation de l'œuf, feront l'objet d'un autre petit article pour le *Bulletin* quand le temps me le permettra.

L.-M. B.

* * *

Dans le *Bulletin* apicole N° 4, vous sollicitez des appréciations sur la valeur du sirop de fruits de la maison Hostettler et C°, à Berne, pour nourrissement. Pour ce qui me concerne, voilà deux années que j'emploie ce sirop pour le nourrissement pour l'hivernage, je dois vous dire que j'en suis très content, mes abeilles le prennent très bien, je n'ai eu aucun cas de dysenterie, elles ont très bien hiverné, très peu de cadavres ; elles se sont très bien développées ce printemps. Aussi je recommande aux apiculteurs encore indécis d'en faire l'essai.

Villars-Fontenais, le 14 septembre 1928.
(Jura Bernois).

J. Coullery.

Pesées de nos ruchers sur balance en août 1928

STATIONS	Altitude mètres	Force de la colonie	Augmentation	Diminution Grammes	Journée la plus forte Grammes	DATE	Augmentation diminution Grammes
			Grammes				
Premploz Valais	880	D.-B. forte	2200	2500	700	18	300 dim.
St-Luc "	1650	" "	5300	—	—	—	5300 aug
Chili s/ Montheys	401	" "	nourri	—	—	—	— —
Chœx "	620	" moyenne	—	4150	—	—	4150 dim.
Bulle Fribourg	780	" "	—	1500	200	19	1300 "
Vandœuvre Genève	430	D.-T. bonne	100	350	—	—	3400 "
Châtelaine "	430	D.-B. "	50	8500	50	30	3450 "
Sullens Vaud	603	" faible	nourri	—	—	—	— —
Vuibroye "	620	" bonne	5000	3400	600	1	1600 aug.
Côte neuchâteloise	430	" "	2000	1500	—	—	500 "
Cressier Neuchâtel	425	" "	7650	2350	1150	2	5300 "
Coffrane "	800	D.-T. moy.	4100	2900	1100	25	1200 "
Le Locle "	915	D.-B. "	2100	1850	300	20-23	1250 "
Prêles Berne	860	" bonne	—	—	—	—	— —
Corcelles "	650	" "	14950	1950	3500	27	13950 aug.
Glovelier a "	515	" moy.	2800	0900	3000	2	22900 "
" b "	515	" "	20500	1350	3000	2	19150 "
Tavannes "	761	" "	4750	1800	1700	24	2950 "

UNE VISITE A L'ETABLISSEMENT D'APICULTURE ALPHANDÉRY

A dix minutes d'Avignon, par chemin de fer, se trouve le charmant village de Montfavet dont, sans doute, beaucoup d'apiculteurs ont entendu parler. C'est dans cette localité, d'une population très agréable, que se trouve l'Etablissement d'apiculture Alphandéry.

Les premiers jours du mois d'août, me trouvant près d'Avignon, je résolus d'aller faire visite à cette firme apicole, une des plus importantes de France. Heureuse idée, à peine arrivé dans la petite bourgade de Montfavet, je demandais le chemin conduisant à l'Etablissement d'apiculture Alphandéry. A deux kilomètres d'ici me répondit un brave villageois qui m'offrit même sa bicyclette pour m'éviter de marcher si loin. Je le remerciai de son aimable attention, surtout pour une personne qu'il ne connaissait pas. Je préférai aller à pieds, d'abord j'avais le temps et de loin se dessinait une large route goudronnée, fraîchement ombragée par la verdure. J'allais faire une délicieuse promenade malgré les ardents rayons de soleil du midi.

Bientôt me voilà arrivé, dans des bosquets, des arbres touffus, j'aperçus le « château de Brignan », nom donné à l'endroit où se trouve la maison d'apiculture. M. Alphandéry fils me fit entrer dans une vaste salle, je dirais même un salon, puisque c'est dans de confortables fauteuils que nous avons commencé à parler d'apiculture en compagnie de M. Edmond Alphandéry son père. Une importante et magnifique bibliothèque vitrée, dans laquelle, je suppose, on doit trouver pas mal d'intéressants ouvrages apicoles, ornait ce beau local rattaché à l'établissement.

Je ne parlerai pas de la discussion d'apiculteur que nous avons eue, bien que j'aie eu du plaisir à m'entretenir avec ces Messieurs Alphandéry.

Qu'il me suffise de dire ce que j'ai vu. L'établissement comprend plusieurs vastes locaux, les uns servent à la fabrication des ruches, les autres, au dépôt du matériel d'exploitation. On y trouve encore un dépôt pour les marchandises et, le plus intéressant, le laboratoire, où l'on remarque une installation spéciale pour l'extraction du miel des ruches communes. L'outillage pour la fabrication des feuilles gaufrées ainsi que tous les objets nécessaires pour le rucher ne laissent rien à désirer.

J'y ai dégusté d'excellents miels, de flores variées, qui valent nos miels de Suisse, surtout celui de lavande d'une couleur claire et d'un goût exquis.

On se croit avancé dans notre pays, mais la France et surtout l'Etablissement Alphandéry ne sont pas en retard, ils peuvent nous rivaliser pour tout. La fabrication soignée de ses ruches avec toitures en fibro-ciment très pratiques, extracteurs à engrenages très doux, seaux à miel d'une commodité incomparable, ses feuilles gaufrées impeccables et surtout ses prix modérés mettent l'apiculture à la portée de tout le monde.

Nous n'avons pas pu voir toutes les colonies. Les unes étaient à la montagne, les autres près de l'établissement nous permirent de constater que la miellée y était plus forte qu'en Suisse. Toutes les hausses étaient pleines pour la deuxième fois.

M. Alphandéry ne se soucie guère des provisions du corps de ruche, cette colonie a-t-elle suffisamment de nourriture pour passer l'hiver ? il le verra au printemps prochain. Les Aristées de la Vaucluse ont confiance en la nature. Elle a su conserver les antiques monuments du Midi français, elle saura aussi conserver les ruchers de France.

A première vue de ces établissements on s'aperçoit que M. Alphandéry n'est pas seulement un vendeur de matériel apicole, mais aussi un passionné des abeilles. La plupart des modèles de ruches sont chez lui à titre d'étude. Les anciens modèles de France y sont représentés, et en miniature bon nombre de ruches de l'antiquité. Dernièrement il s'aida à la prise d'un film cinématographique sur les abeilles, il est aussi l'auteur de nombreux ouvrages sur l'apiculture, où dans un style agréable il stimule le lecteur à aimer toujours davantage l'abeille.

Ajoutons que M. Georges Alphandéry, dans un travail absorbant, s'occupe de la rédaction de la *Gazette Apicole*, journal technique de l'apiculture moderne, ayant comme collaborateurs les apiculteurs les plus éminents du monde.

Nous aurions bien aimé reproduire ici quelques-unes des vues de l'établissement et du matériel apicole. Mais nous savons que Monsieur Alphandéry possède un beau choix de clichés qui illustreraient très bien le *Bulletin de la Société Romande d'Apiculture*.

D'avance un cordial merci.

P. Cavin.

BULLETIN SANITAIRE

Acariose :

Canton	District	Commune	Ruches	Total	Malades
Vaud	Aigle	Bex	1	15	3
<i>Loque américaine :</i>					
Vaud	Lausanne	Epalinges	1	1	1
Vaud	Payerne	Cerniaz	1	17	3

NOUVELLES DES SECTIONS

Société Genevoise d'apiculture.

Les membres de la Société Genevoise d'Apiculture sont convoqués pour le lundi 8 octobre, à 20 h. 30, au local, café Wuarin, rue de Cornavin 4. Réunion amicale. Il ne sera pas adressé de convocation.

Montagnes Neuchâtelaises.

La température estivale du dimanche 9 septembre a favorisé la visite des ruchers prévue pour cette date.

A celui de M. Dumont, au Locle, une quinzaine d'apiculteurs s'étaient donné rendez-vous. L'activité est encore grande malgré la saison avancée, car la température exceptionnellement douce dont nous sommes gratifiés depuis plusieurs semaines, favorise nos petites amies qui se hâtent d'emmagasiner le miellat que leur fournit la forêt. Une ruche ouverte montre en effet l'abondance de la nourriture de même que la grande provision de pollen. Le pèse-ruche de la « Romande » bien protégé contre les intempéries, accuse certains jours une augmentation variant de 100 à 400 gr. Cette récolte de seconde qualité donne naissance à de nombreuses discussions et les appréciations les plus diverses vont leur cours.

Le vieil apiculteur n'est pas très enthousiasmé de cette récolte tardive ; l'expérience lui a appris que pendant les longues réclusions de l'hiver ce miellat, en tant qu'il se trouve en forte quantité dans la ruche, ne constitue pas précisément la nourriture idéale de l'abeille.

Tout en causant, la petite cohorte prend le chemin de la Rançonnière pour visiter le rucher de M. G. Schmidt. Pour plusieurs membres ce lieu caché au fond de la gorge du Bied est inconnu, aussi le rucher joliment placé sur un petit monticule suscite-t-il la curiosité de chacun. Il est formé d'une quinzaine de colonies qui ici aussi savent profiter largement des avantages d'une douce température. M. Schmidt a bien voulu se charger de soigner la ruche que la société avait reçue comme prix d'honneur à l'exposition de Boudry l'automne dernier. Un essaim a été introduit au cours de la saison et aujourd'hui M. Schmidt nous montre une colonie en parfait état, aussi chacun approuve-t-il les remerciements que lui adresse le président. Les autres colonies paraissent toutes en excellente forme et l'ouverture de l'une d'elle confirme bien ce que l'œil exercé avait aperçu de l'extérieur.

L'ordre et la propreté dans tout font honneur à l'apiculteur ; le rucher de M. Schmidt est du nombre de ceux qui laissent une bonne impression. Une courte séance administrative suivit la partie pratique ; l'assemblée ratifie la nomination de 3 nouveaux membres et s'occupe ensuite plus spécialement de la question de l'exposition de la Société d'horticulture de La Chaux-de-Fonds des 22 - 23 septembre.

Dans le but de faire connaître au public davantage l'excellent produit de nos ruchers, notre section s'était approchée en mai écoulé de la Société d'horticulture en vue d'une collaboration éventuelle à l'occasion de leur exposition. Le mutisme complet de la dite société, accompagné de la sécheresse persistante de l'été, a fait naître l'idée que l'exposition ne pourrait avoir lieu, aussi aucune disposition n'avait été prise par le comité.

Dans le milieu du mois d'août seulement, une entrevue des deux sociétés eut lieu et malgré la saison fort avancée pour nous, le comité

décida cependant de participer à l'exposition. Les frais seront minimes et avec la bonne volonté des membres dont plusieurs offrent séance-tenante leur collaboration, le comité arrivera certainement à exposer quelque chose de joli et garnira au mieux les 4 mètres que nous réservent les horticulteurs. Un second emplacement est réservé au matériel utilisé en apiculture.

Quelques dispositions d'organisation sont encore prises, puis la séance est levée en adressant aux deux collègues intéressés de chaleureux remerciements pour leur bonne réception.

Et l'on remonte la colline en soufflant et suant presque autant que la moto présidentielle, dont le moteur, malgré son parfait état, est mis à bien rude épreuve ! Mes amis quelle rampe !!! Et chacun regagne ses pénates en gardant de cette dernière séance pratique de l'année un bon souvenir.

G. M.

Nous rappelons aux membres que l'assemblée générale statutaire d'automne (art. 10 des statuts), est fixée au dimanche 14 octobre, à 13 h. 30, comme d'habitude, au Collège du Crêt-du-Locle. Il ne sera pas envoyé de convocations personnelles.

Le Comité.

Fédération neuchâteloise d'apiculture.

Caisse d'entr'aide du Noséma.

Chers collègues neuchâtelois ! Le nourrissement complémentaire est maintenant terminé, vos colonies sont minutieusement préparées pour l'hivernage, la réussite serait certaine s'il n'y avait l'inconnue du Noséma. Les germes de cette maladie sont très répandus, ordinairement ils sont inoffensifs ou tout au moins ne mettent pas en péril la vie des colonies, mais personne ne peut vous dire quand et comment ils deviennent virulents, mortels. L'année dernière notre caisse d'entr'aide a payé fr. 14.— par colonie pour 21 ruches détruites par cette maladie. Pour atténuer les effets désastreux que peut avoir pour vous cette maladie, versez fr. 0.20 par ruche à la caisse du Noséma, compte de chèque N° IV. 55, Neuchâtel. Les sections sont priées de faciliter à leurs membres les versements de cotisations en encaissant dans les assemblées annuelles ou en nommant des correspondants dans chaque localité. Des carnets de quittances avec statuts sont à disposition chez M. Jequier, caissier de la F. N. A., Evole 31, Neuchâtel.

Pour le Comité : B. P.

Assemblée des délégués de la Société Suisse des Amis des Abeilles à Kandersteg.

Nos collègues apiculteurs de la Suisse alémanique avaient invité une délégation de la Romande à assister à leur 55^{me} assemblée annuelle les 8 et 9 septembre à Kandersteg.

Deux membres représentèrent officiellement notre Société.

A 12 heures, sous un beau soleil, nous quittions le chemin de fer du Lötschberg et en un long cortège d'apiculteurs et d'apicultrices, nous nous rendions vers l'Hôtel Victoria, à Kandersteg, où devait se tenir l'assemblée de l'après-midi et où le Comité avait retenu nos chambres.

A 2 heures, M. Goldi, président central, par un beau discours ouvre l'assemblée. Quatre travaux, tous très intéressants, y sont développés. Ce sont :

I. Le développement de l'apiculture dans la vallée de Frutigen, par M. Brunner, de Kandergrund.

II. Fructification et développement des fruits de nos arbres et leurs rapports avec l'abeille, par M. le Dr Kobel, de l'Institut d'essais de Wädenswil.

III. Développement de l'acariose et lutte contre cet ennemi par M. le Dr Leuenberg, de Berne.

IV. Mise en hivernage et développement de printemps, par Mr le Dr Degen, de Bottmingen.

Toutes ces thèses, solidement étayées, copieusement développées, sont illustrées d'images en couleurs, de tableaux ; elles nous montrent que nos collègues suisses allemands aiment la « gründlichkeit ». Elles sont suivies de discussions.

Pour nous welches, qui étions près d'une fenêtre et qui sentions les dernières caresses du soleil d'un beau jour, je crois que nos collègues laborieux et studieux comprendront lorsqu'ils sauront que nous fûmes heureux lorsque nous grimpions, alors que le bas des rochers étaient déjà cachés dans l'ombre et que les derniers reflets du soleil éclairaient la Blumlisalp au bas de laquelle, à peine ridée par un léger zéphir, s'étend le beau lac d'Öschinen, lorsque nous grimpions disais-je le petit sentier qui conduit de Kandersteg-Öschinen. Et lorsque, là-haut, devant le chalet, nous regardions les ombres de la nuit descendre des cimes comme les cascades, nous nous sentions heureux de vivre, heureux d'habiter un si beau pays, heureux d'être délégués de la Romande.

A 8 heures, nous nous retrouvions à la table d'honneur pour le banquet officiel. Des discours de bienvenue sont adressés à tous, et nous avons plaisir à serrer la main de notre collègue tessinois, représentant officiel de la Suisse italienne.

Soirée gaie, charmante, « heimelig » comme disent nos Confédérés, où l'on sent que les apiculteurs, malgré les différences de langues, d'opinions politiques, de religions, de professions et de tout ce qui divise les hommes, ont pour une fois oublié les aigreurs de la vie pour vivre ensemble un instant comme la ruche le leur enseigne.

Ce fut une belle soirée où M. Magnenat, en excusant notre président que le devoir obligeait d'assister au congrès de Turin dit tout le plaisir des délégués welches et apporte le salut de la Romande.

Agrémenté de discours, jodles, et des chants d'un chœur mixte en costume bernois, la soirée coule tout gentiment.

Le lendemain, à 8 heures, c'est l'assemblée des délégués proprement dite, où l'on fabrique la petite cuisine de la société, où l'on nomme le comité, etc. Nous jugeons sage de nous retirer et songeons au retour, non sans nous être arrêtés au Blauesee et avoir admiré les belles truites dans l'eau claire.

Charles Thiébaud.

NOUVELLES DES RUCHERS

F. Clerc, station de Chaumont, 19 septembre. — Huit ruches D.-B et 6 ans de pratique, avec Bertrand et mon rédacteur comme guide.

C'est la première fois, depuis que je fais de l'apiculture, que mon enfumoir a pris quelques taches de rouille, et c'est aussi la première fois que, malgré la petitesse de mes biceps, j'ai pu porter au grenier trois hausses à la fois d'un seul coup.

Moyenne par ruche, y compris trois essaims, 3 kg. Et dire que la première année, médiocre pourtant, alors que je n'avais qu'une seule ruche, mais quelle ruche, elle me donnait 75 kg. (septante-cinq). Soit trois hausses complètes, bien operculées, plus une demi. Je pense que

je ne verrai plus cela, et que c'est un grand argument contre les grands ruchers. Vraiment, je suis convaincu, que les ruches, pour obtenir de belles récoltes, ne devraient pas être rapprochées de plus de 600 m. à la ronde. Mais alors, quel travail.

* * *

Henri Pochon, Denezy, 7 septembre 1928. — Une triste année encore que celle-ci pour les apiculteurs ; la moyenne obtenue varie dans notre contrée de 4 à 7 kg., récoltée surtout dans la dernière quinzaine de juillet et les premiers jours d'août. Un bon point à noter c'est que les colonies sont pourvues, quelques-unes abondamment ; sur douze nous n'avons eu à compléter les provisions qu'à deux et peu.

LIVRES A PRIX RÉDUITS

Nous rappelons qu'on peut se procurer les ouvrages suivants en versant la somme indiquée au compte de chèques II. 1480.

Le système Dadant, 3 fr. 50. — *L'abeille et la ruche*, de Langstroth et Dadant, 6 fr. (cartonné). — Ed. Bertrand, *La conduite du rucher*, 3 fr. — Ed. Alphandery, *Le livre de l'abeille*, 2 fr. 50. — Evrard, *Le mystère de l'abeille*, 2 fr. 70. — Maeterlinck, *La vie des abeilles*, 2 fr. 70. — Hommell, *L'apiculture*, 4 fr. — de Layens et Bonnier, *Cours complet*, 4 fr. 30. — Alin Caillas, *L'abeille, sa vie, ses moeurs*, 2 fr. — *Les trésors d'une goutte de miel*, 2 fr. — *Les produits du rucher*, 3 fr. 50. — Gillet-Croix, *Elevage des reines*, 3 fr. — Halleux, *L'apiculteur belge*, 5 fr. — A. Lassueur, *La reine et une ruchette, élevage et sélection*, 1 fr. — Marguerat, *La mère abeille, élevage et introduction*, 50 cent. — Cahiers de comptabilité, le cahier, 50 cent. — Perret-Maison neuve, *Apiculture intensive et élevage des reines*, 6 fr. — Dr. Leuenberger, *Die Biene*, 3 fr. 20. — *Rassenzucht der Schwizer Imker*, 2 fr. — Ph. Baldensperger, *Maladie des abeilles* (très bien illustré), 2 fr. 30. — Bugnion, *Les glandes salivaires des abeilles*, 2 fr. 50.

Prix réservés aux membres de la Société romande d'apiculture, domiciliés en Suisse. Franco contre versement au compte des chèques II. 1480, en indiquant au dos du talon le ou les volumes désirés.

En outre, nous vendons au prix de 3 fr. diverses années du *Bulletin. Schumacher.*
Prix réduit pour plusieurs années à la fois.

Pour cause de décès, à vendre,

15 ruches d'abeilles

bien peuplées et indemnes de maladie,
et 2 grandes cuves en tôle galvanisée, pour miel, cont. 200 kg. chacune.

S'adr. à Ch. PILLOUD, charron,
BURTIGNY sur Rolle.

OCCASION Ruches D.-B. neuves, complètes, peintes, nourrisseur, 22 cadres montés, fil de fer enlever de suite : **Fr. 44 pièce**, fco, gare Noiraigue, contre remb. Quantité limitée. Event. pourrais livrer dites avec colonies provisions d'hivernage. Off. sur dem. **Hervé Joly**, apic., Noiraigue.

Boîtes à miel en aluminium

contenance 1/2 kg. Le cent Fr. 15.—

par 500, emballage gratuit.

S'adresser à M. HEYRAUD, apicul., St-Maurice.

Plus que 2000 en provision.

A vendre pour cause de départ,

un

superbe rucher

presque neuf, cont. 22 ruches **Dadant**,
dont 21 habitées par de fortes colonies
garanties saines. Le rucher est muni de
tout le matériel moderne, à l'état de neuf.

Adresser les offres sous chiffres 24 à

**Charles THIÉBAUD,
Corcelles (Neuchâtel).**



Miel du pays

J'achète toute quantité de miel pur
au prix officiel en échange de

*linges de lit, trousseaux, cou-
vertures, étoffes pour dames
et messieurs, chaussures.*

Demandez échantillons et catalogue.

Prix et choix absolument équivalents à
toute concurrence.

Alb. BICHSEL, Berthoud

Fondée en 1894

(Berne)

**Tout ce que les apiculteurs ont
besoin**, de bonne qualité et bon
marché est expédié depuis près
de 30 ans, par la **maison spécialisée**
pour l'apiculture.

R. MEIER, Künten
(Argovie)

Demandez prix-courant illustré,
en trois langues, avec plus de 400
articles (gratuit et franco).

ETABLISSEMENT D'APICULTURE

Eug. RITHNER,

apic. const., CHILLI, **Monthey**, Val.
Téléphone N° 54

Installation mécanique moderne pour la fabrication soignée des articles en bois

**Livraison de ruches et de tous les
accessoires concernant l'apiculture à prix
modéré.**

Fournitures pour constructeurs. — Catalogue illustré franco.

Maison ne s'occupant que de l'apiculture.

ÉTABLISSEMENT D'APICULTURE

Charles Bigler, Martherenges s. Moudon

Téléphone N° 37.

Ruches **D.-B.** et **D.-T.** complètes, avec coussin-nourrisseur, tôle aux angles, etc. etc. **35** fr. Cadres non montés, 1^{er} choix, la pièce, Fr. **0.18**, le cent, Fr. **16.**—. Coussin-nourrisseur **5** fr. Cérificateur solaire complet **33** fr. Essaims nus, disponibles à l'essaimage, 1 kg., **20** fr.; chaque 100 gr. en plus, fr. **0.80.** Quelques bonnes colonies Dadant-Blatt, logées dans ruches neuves complètes, 100 fr. pièce.

Prix courant gratis.

Outillage complet. — **Cire gaufrée.**